**Compte rendu du séminaire territorial : Vico**

**Date** : mercredi 20 avril 2022 de 9h35 à 11h45

L’ADEC présente le cadre de révision du SRDE2I, notamment le cadre légal imposé par la loi NOTRe. On terminera cette phase introductive par un rappel sur le contenu de l’ancien SRDE2I.

Les points ci-dessous se proposent de retranscrire les principaux enseignements et pistes d’action en matière de révision du SRDE2I, ayant émergé du séminaire territorial autour des différents enjeux.

1. **Les axes**

*Axe. Action économique dans les territoires*

Plusieurs difficultés ont été mises en lumière pour cet axe, notamment :

* Le manque d’information pour des territoires éloignés des centres urbains ;
* La difficulté au quotidien de rendre habitables les zones en milieu rural, et la nécessité de maintenir les services publics et/ou de l’activité pour préserver ces lieux de vie et les populations qui y habitent ;
* Les liens économiques et sociaux insuffisants entre élus ou acteurs au sein d’un même bassin de vie ;
* Les difficultés pour recruter une main d’œuvre locale et/ou qualifiée.

Face à ces premières difficultés, il a été rappelé la nécessité de contractualiser sur des projets de territoire qui répondent aux besoins de développement remontés du terrain, **des projets qui pourraient s’appuyer notamment sur l’économie sociale et solidaire** : par exemple, dans le cas de reprise-transmission en ayant recours à une coopérative.

La CRESS Corsica a précisé que prochainement dans le cadre de leurs travaux, deux territoires ruraux seront choisis pour expérimentation afin de déployer un projet de territoire, à partir de l’ESS.

Dans le cadre de la construction des projets de territoire, qui alimenteront par la suite le contenu des conventions ADEC-EPCI, les consulaires pourront être associés à cette dynamique de construction.

*Axe. Foncier, immobilier économique et accompagnement de l’économie de proximité*

Il a été souligné l’importance de soutenir **l’installation d’activités dans le médico-social** un impératif notamment depuis la crise sanitaire de la COVID-19.

*Axe. ESS, insertion et emploi*

Dans le cadre du soutien aux activités de l’ESS, il est préconisé :

* D’offrir la possibilité de soutenir des structures multi-activité afin de faire face à la problématique de seuil critique (ressourcerie, espaces verts, réparation) ;
* D’apporter des aides uniquement au démarrage du projet pour préparer le transfert à terme vers un modèle marchand ; soutenir financièrement ces activités sans distorsion du marché.

En outre, **la problématique du renouvellement des générations dans le secteur de l’ESS a été mise en avant, avec des départs à la retraite prévus, d’où l’intérêt de promouvoir et former à l’ESS.**

*Axe. Eco-systèmes productifs*

De nombreux échanges ont porté sur les potentialités inexploitées de la microrégion Spelunca Liamone sur le volet du tourisme, regrettant encore un tourisme dit de « cueillette » et plutôt balnéaire. Les acteurs interpellent sur l’avancée de dossiers phares pour la microrégion :

* Les bains de Guagno
* Le Paisolu d’Aitone.

En outre, du point de vue des filières à soutenir, la filière agricole et/ou agroalimentaire a été soulignée notamment dans le cadre des travaux conduits actuellement par la CRESS Corsica sur l’autonomie alimentaire. Pour l’heure, le diagnostic des difficultés a été posé et les résultats sont attendus d’ici la fin de l’année. Parmi les premiers enseignements, on retiendra la nécessité de favoriser l’installation de jeunes agriculteurs.

Par ailleurs, **il sera précisé que l’autonomie alimentaire ne doit pas uniquement s’envisager sous l’angle alimentaire pour l’homme mais également pour les bêtes (fourrage).**

1. **Les autres enjeux**

Les participants ont longuement échangé et débattu autour du niveau de vie en Corse, des difficultés sociales, et des difficultés en matière de recrutement à l’échelle locale rencontrées par les professionnels. Les professionnels auraient des difficultés à trouver de la main d’œuvre, et le constat de la perte de la valeur – travail par les jeunes générations quasi unanime ; les jeunes générations préférant les emplois publics au secteur privé par ailleurs.

Face aux difficultés de recrutement rencontrées, il est proposé l’idée de créer **une bourse d’emploi**au sein de laquelle les professionnels des différents territoires déclareront leurs besoins afin de faciliter la rencontre entre l’offre et la demande de travail. L’ADEC précise que l’agence est partenaire d’un projet de coopération transfrontalière MA.R.E. qui a vocation à diffuser les offres d’emploi au sein de la zone de coopération par le biais d’une plateforme, prochainement opérationnelle pour une phase d’expérimentation de 6 mois.